



Concept cantonal de l'enseignement des langues Questionnaire de consultation

Les personnes, institutions et organismes consultés sont invités à répondre à ce questionnaire sous une forme électronique. Cette manière représente un gain d'efficacité et de temps pour les personnes consultées et pour celles qui vont procéder au dépouillement.

Les instructions concernant la procédure sont expliquées dans la lettre qui accompagne ce questionnaire.

*Tous les documents sont à disposition sur le site internet de la DICS à l'adresse suivante :
(<http://admin.fr.ch/dics/fr/pub/index.cfm>)*

Les personnes qui préfèrent répondre de manière écrite peuvent imprimer le questionnaire à disposition et le faire parvenir à :

**Monsieur Daniel Bovigny
Collaborateur pédagogique
Mazots 2
1700 Fribourg**

Le dernier délai pour le retour des réponses est fixé **au 15 juin 2009**.

Pour assurer une présentation dans les règles des résultats de la consultation, il est nécessaire de connaître :

1. A quel titre vous répondez au questionnaire (prière de cocher la réponse qui convient et de préciser en cas de demande) :

- Enseignant-e des classes enfantines et primaires, EE à 2P
- Enseignant-e des classes primaires, 3P à 6P
- Enseignant-e du CO en langues (allemand et/ou anglais)
- Enseignant-e du CO hors allemand et anglais
- Enseignant-e du secondaire II général en langues (allemand et/ou anglais)
- Enseignant-e du secondaire II général hors allemand, anglais
- Enseignant-e du secondaire II professionnel en langues (allemand et/ou anglais)
- Enseignant-e du secondaire II professionnel hors allemand, anglais

- Directions du Conseil d'Etat et Services de l'Etat (**préciser ci-dessous**)
- Conseil communal de (**préciser ci-dessous**)
- Commission scolaire de (**préciser ci-dessous**)
- Conférence de cadres (**préciser ci-dessous** : inspecteurs primaires / inspecteurs CO/ directeurs / collaborateurs pédagogiques / responsables d'établissement primaire / recteurs / directeurs des écoles professionnelles/...)
- Institution de formation (**préciser ci-dessous**)
- Association, Bureau, Autorité, Conseil, Fédération, Union, Chambre, Communauté, ... (**préciser ci-dessous**)
- Partis politiques (**préciser ci-dessous**)
- Divers (**préciser ci-dessous**)

Précision sur l'identification : _____

2. Pour exprimer votre opinion, prière de faire une croix **sous** le signe qui convient, à l'intersection des lignes et non pas entre les signes (= questionnaire non valide). Exemple :

++ + +- -+ - --

OUI |-----|-----|-----|-----|-----| NON sans opinion

A. Questions générales

Le concept cantonal de l'enseignement des langues s'articule, pour l'essentiel, autour de deux grandes options qui visent à la fois le renforcement des mesures existantes et l'apport de plusieurs innovations, tout en mettant l'accent sur les conditions cadres.

1. Estimez-vous judicieuse cette façon de faire ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----|-----|-----|-----|-----| NON sans opinion

Remarques :

Le présent concept cantonal se caractérise à la fois par des propositions concernant tous les élèves exprimant ainsi la volonté d'offrir à tous les mêmes programmes et par d'autres propositions qui, elles, permettent ou promeuvent un prolongement, des compléments, des approfondissements.

2. Approuvez-vous cette façon de faire ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----|-----|-----|-----|-----| NON sans opinion

Remarques :

B. Le chapitre III développe en les détaillant les 9 propositions du concept :

Proposition 1 : l'amélioration de l'enseignement au sein de la discipline et des unités d'enseignement prévues à cet effet vise la continuité et le renforcement de ce qui se pratique depuis plusieurs années et souligne clairement l'orientation de l'apprentissage des langues vers l'acquisition de compétences communicatives.

3. Est-ce pertinent ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Proposition 2 : les échanges se pratiquent sous différentes formes depuis plusieurs années. Il s'agit d'encourager encore cette forme d'apprentissage qui s'apparente à un réel bain linguistique en mettant plus de moyens à disposition, de meilleurs soutiens et infrastructures.

4. Approuvez-vous cette proposition ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Proposition 3. La 10^e année linguistique connaît un succès croissant. Dans le concept, il est proposé de confirmer et d'élargir cette offre et de mieux la reconnaître.

5. Est-ce pertinent ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Proposition 4. La meilleure prise en compte des langues de la migration se veut avant tout une attention plus marquée aux savoirs antérieurs acquis par les élèves migrants.

6. Approuvez-vous cette proposition ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Proposition 5. Parmi les démarches proposant des innovations, **l'éveil et l'ouverture aux langues à l'école** est celle qui est la plus avancée : les moyens romands « EOLE » sont en cours d'introduction de l'école enfantine à la 6^e primaire, dans la partie francophone ; la partie alémanique le fera dès qu'elle disposera du matériel adéquat.

7. Approuvez-vous cette démarche ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

8. L'estimez-vous suffisante ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Les **propositions 6 et 7 (Introduction de l'apprentissage de l'anglais en 5^e primaire et Recours au portfolio européen des langues)** font partie intégrante de l'Accord intercantonal « HarmoS » qui est en phase de ratification auprès du Parlement cantonal.

Proposition 8. Cette proposition, de caractère novateur, permet la **conduite de séquences d'apprentissage**, à tous les niveaux de la scolarité obligatoire, à la fois dans la langue maternelle (langue du lieu) et dans la langue partenaire (selon les critères développés dans le concept).

9. Cette proposition vous paraît-elle pertinente ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

10. Cette proposition vous paraît-elle réalisable sur l'entier de la scolarité ?

++ + +- -+ - --

OUI / |-----| NON sans opinion

Remarques :

11. Cette proposition devrait-elle être limitée aux plus grands degrés de la scolarité, par ex. dès la 5P ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Proposition 9. L'instauration de classes bilingues fait également partie des propositions novatrices qui permettront aux élèves qui le souhaitent et qui en ont les capacités d'effectuer une partie de leurs apprentissages scolaires dans la langue partenaire. Plusieurs types de classes bilingues peuvent être mis sur pied afin de répondre aux attentes pouvant s'exprimer sur l'ensemble du canton (et pas uniquement dans les régions proches de la frontière linguistique). Il revient aux cercles scolaires intéressés d'en faire la demande à la DICS. La mise en œuvre concerne d'abord le CO, puis le primaire, enfin les classes enfantines. Les questions suivantes vous permettront de donner votre avis sur ces différents éléments.

12. De manière générale, approuvez-vous l'instauration de classes bilingues ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

13. Approuvez-vous le fait que les classes bilingues ne soient pas réservées aux régions proches de la frontière linguistique mais puissent être ouvertes sur l'ensemble du canton ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

14. Approuvez-vous le fait que l'initiative de l'ouverture de classes bilingues revienne aux cercles scolaires ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

15. Approuvez-vous le fait d'instaurer des classes bilingues d'abord au CO, puis au degré primaire, enfin en classes enfantines ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

16. De manière générale, trouvez-vous ces 9 propositions suffisantes, propres à permettre une amélioration significative des apprentissages des langues dans le canton de Fribourg ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

C Le chapitre IV présente les conditions de mise en œuvre : formation initiale et continue des enseignants, accompagnement et évaluation, moyens d'enseignement et matériel didactique, conditions de travail dans les classes.

17. Estimez-vous ces conditions de mise en œuvre suffisantes ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

18. Estimez-vous suffisantes les propositions de formation initiale et continue des enseignants ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

19. Estimez-vous suffisantes les propositions concernant les moyens d'enseignement et de matériel didactique ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

D Le chapitre 4.3 présente les priorités de mise en œuvre tant en ressources humaines (équivalents plein temps) qu'en moyens financiers, pour la période 2010-2013.

20. Estimez-vous les ressources humaines (EPT) suffisantes pour les développements prévus?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

21. Estimez-vous les moyens financiers suffisants pour les développements prévus ?

++ + +- -+ - --

OUI |-----| NON sans opinion

Remarques :

Nous vous remercions de l'attention portée au projet de concept cantonal de l'enseignement des langues et du temps consacré à remplir le présent questionnaire.

Direction de l'instruction publique ,
de la culture et du sport

Fribourg, février 2009